

la conquête des moyens

COURRIER D'INFORMATION ET DE LIAISON POUR LA BATAILLE FINANCIERE

SOMMAIRE

. Le billet de
P.O.AC.GE.FI.

. La C.G.T.,
l'informatique et
son utilisation
dans le mouvement
syndical.

. Glossaire.

. Précisions à
propos des emplois
d'initiative lo-
cale par
RAYMOND BARBERIS.

L'INFORMATIQUE ?

UN OUTIL DE GESTION POLITIQUE

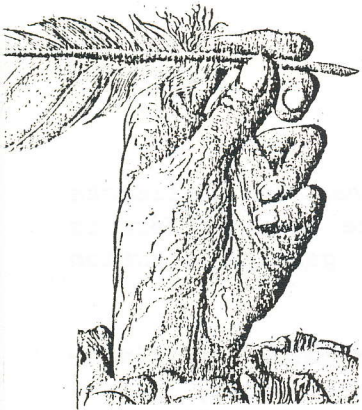
QUI NE NOUS
FAIT PAS ...

..... TIQUER !



AU SERVICE DES LUTTES ET DU CHANGEMENT

_____ POUR LE PROGRES SOCIAL _____



le billet

de

P O

A C

G E

F I

La CGT s'informatise

Réussir le changement suppose une intervention des travailleurs de haut niveau débouchant sur la conquête de droits, de moyens nouveaux importants.

Cela nécessite une activité syndicale sans précédent pour " construire " mais également une capacité de gestion, une gestion d'action des conquêtes réalisées.

La gestion, élément décisif du rapport des forces est aussi une forme de l'intervention démocratique des intéressés pour la meilleure utilisation des droits et moyens gagnés.

Ainsi, dans l'activité syndicale, nous sommes amenés plus que jamais à nous préoccuper de gestion et de réalisation afin que la CGT, ses élus et mandatés, les travailleurs, puissent donner leurs pleines significations aux avancées sociales, économiques et autres du changement.

Mais posons-nous la question ? Pouvons-nous le faire avec des moyens, des outils artisanaux, non adaptés à la situation et dont nous n'avons pas la maîtrise pleine et entière nécessaire à notre indépendance syndicale et à notre activité.

L'INFORMATIQUE est un moyen, une donnée actuelle, une réponse à nos difficultés de gestion, de réalisation, d'organisation, elle est un support permettant de mieux faire face à nos responsabilités.

Dans ce sens, s'inspirant du projet de politique financière, la Confédération a entrepris la construction de l'informatique CGT.

Le Peuple 1076 : Projet de Politique Financière :

" Les diverses propositions du programme confédéral s'inscrivent également dans l'effort d'adaptation aux techniques modernes, notamment l'informatique. Ceci répond au besoin de toujours mieux connaître nos forces organisées, et de disposer de tous les moyens indispensables à la rapidité de l'information et aux exigences de la lutte aujourd'hui ".

La CGT, dans le cadre de la mise en oeuvre hardie de cette politique financière, a développé une série de produits informatiques. Ces produits ont été conçus à partir de nos responsabilités, de nos préoccupations, de nos besoins.

Ils ont été réalisés dans leur conception par des militants CGT. Ils sont une réponse de notre époque aux différents problèmes que nous avons à résoudre dans la gestion d'action de notre vie syndicale :

- gestion des adhérents, gestions comptable et financière, prélèvement automatique des cotisations, placements communs de trésorerie et de fonds, documentation, lutte, ...

Contrairement à ce que l'on peut parfois penser, ces outils modernes sont à la portée de nos organisations. Il est possible de les maîtriser, de les utiliser au service de nos luttes et de notre activité en général.

Cette utilisation, cette maîtrise, sont tout entière au service des travailleurs et placées sous leur responsabilité dans le cadre du mandat confié aux élus, mandatés ou responsables syndicaux.

Une politique financière hardie nécessite aussi une telle avancée et la mise en oeuvre de l'informatique CGT.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

---oOo---



LA CGT , L'INFORMATIQUE

ET SON UTILISATION DANS LE MOUVEMENT SYNDICAL

DANGERS ET PERSPECTIVES

L'informatique est devenue aujourd'hui un des moyens modernes de gestion, d'organisation et de communication nécessaire à nos activités. Une organisation au service des travailleurs ne peut ignorer cet outil sans courir le risque de réduire son efficacité.

C'est donc bien un choix politique important que la Confédération a fait en mettant en place une structure de développement de l'informatique au service des organismes et organisations de la CGT.

Ce choix correspond à une démarche responsable et réaliste tenant compte de l'aspect contradictoire du développement de notre société. Faire de l'informatique un élément de progrès social réclame la maîtrise, de la conception jusqu'à l'utilisation, par les travailleurs et leurs organisations eux-mêmes de produits informatiques.

Il ne peut être question que des produits informatiques développés essentiellement dans le but de faire du profit, d'augmenter la productivité, d'assujettir les travailleurs, de déqualifier les fonctions, soient utilisables tels quels pour répondre à nos orientations.



Si nous devons être hardis, il nous faut être réalistes. La perspective d'utilisation d'outils informatiques doit nous amener à une réflexion sur la nature des outils qu'un constructeur ou une société de services, qui sont aussi des commerçants, peut proposer.

La Confédération, en développant un certain nombre de produits, en aidant au mieux les Camarades dans leurs choix, en mettant en place une architecture informatique cohérente, tente d'apporter une réponse la mieux adaptée au grand problème de l'informatisation de nos organisations et de ses conséquences : créer des outils véritablement ajustés et parfaitement maîtrisables par les travailleurs et leurs représentants.

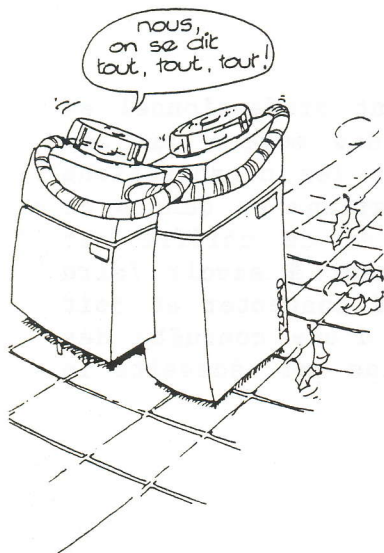
OU EN EST-ON ACTUELLEMENT ?

Sur le plan des réalisations, un certain nombre de produits sont d'ores et déjà réalisés (gestion C&T, prélèvement automatique CGT, comptabilité, gestion Orga., gestion de matériel, etc...) et diffusés auprès d'une dizaine d'organisations (fédérations, Unions départementales).

Une expérience d'utilisation de la bureautique est en cours dans le cadre de la préparation du 41ème Congrès.

Enfin, dans le but de faciliter les échanges d'informations, tout autant que de faciliter les échanges de type informatique, un matériel de communication de messages est mis en place à la Bourse nationale de Montreuil qui permet, dans un premier temps de simplifier et diminuer le coût de transmission de messages sur le réseau télex et de permettre une plus large diffusion.

Dans un deuxième temps, ce même matériel permettra les échanges d'informations entre les différents organismes utilisant soit des traitements informatiques, soit des applications bureautiques (imprimerie, photocomposition, recherche documentaire) soit enfin des services communs (voyages, réservations, commandes, etc...).



Ces trois pôles de développement constituent les bases techniques concrètes garantissant l'autonomie de chacun sans pour autant instituer l'anarchie de développements partiels dont seraient exclus les plus pauvres et qui auraient pour conséquence l'instauration d'une "tour de Babel" où chacun parlerait son propre langage informatique sans avoir la possibilité de comprendre celui de l'autre ou d'être compris.

COÛTS INFORMATIQUES

La mise en commun de moyens, l'échange d'expériences, une connaissance largement diffusée des outils, sont les éléments essentiels d'une efficacité économique (rapport coût/services rendus) dans le domaine du développement et de l'utilisation d'outils informatiques. Les pratiques isolées, souvent concurrentielles, sont des facteurs de gaspillages autant sur le plan strictement financier que sur le plan d'une politique des moyens.



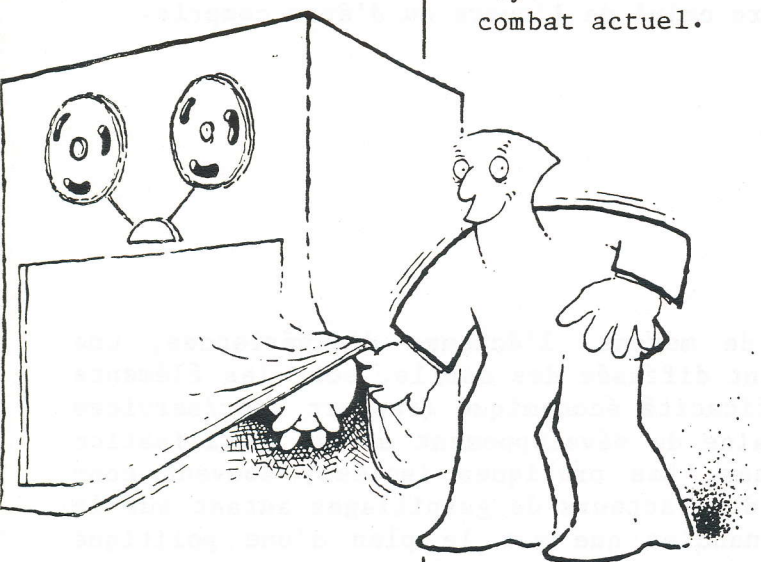
Le marché des ordinateurs et des logiciels est en France un marché "juteux" entre les mains de capitalistes de tout poil depuis les grandes multinationales tel IBM, ayant une stratégie à long terme, jusqu'aux diverses sociétés de services et conseil en informatique qui peuvent profiter abusivement de l'ignorance actuelle en ce domaine de la majorité des Français.

Compte tenu de cela, la C.G.T. a voulu se doter d'une structure de compétence au service des organisations dont le but est non seulement de proposer des outils mais de donner aux travailleurs les moyens d'acquérir une véritable maîtrise de l'utilisation de ces outils, voire de leur conception en rapport avec les besoins.

Les premiers résultats bien qu'insuffisants sont déjà très encourageants et montrent de manière objective l'intérêt d'une telle démarche.

Durant les deux dernières années, l'investissement en matériels et la création de logiciels ont été réalisés par la CGT pour l'ensemble de ses organisations.

Cet investissement intéressant le mouvement professionnel et interprofessionnel constitue l'essentiel des moyens qui actuellement sont ou vont être utilisés par les organisations de la CGT (plus d'une quinzaine d'organisations en dehors de la Confédération elle-même). Cependant, si ce chiffre est révélateur de la capacité de notre mouvement à savoir faire bien ce qu'il entreprend, il ne peut nous contenter et doit être considéré comme le point de départ d'une conquête des moyens modernes de gestion et d'organisation que nécessite le combat actuel.



PLUS PRÉCISEMENT, L'INFORMATIQUE,
QU'EST-CE-QUE C'EST ?

C'est d'abord un moyen pour enregistrer, classer, trier, transformer, c'est à dire traiter toutes sortes d'informations selon des règles préétablies qu'on appelle " programmes " ou " logiciels " introduits dans un ordinateur, lequel nous restitue, à la demande, ces informations (principe de la mini-cassette).

Par exemple, si l'on traite des informations comptables, l'ensemble des programmes établis constitue une application comptabilité ou produit comptabilité.

Si l'on traite des informations relatives à la facturation, l'ensemble des programmes établis constitue une application facturation ou produit gestion des factures, etc...

Chaque application ou produit réalisé sur un ordinateur peut rarement être utilisé sur un ordinateur de type différent.

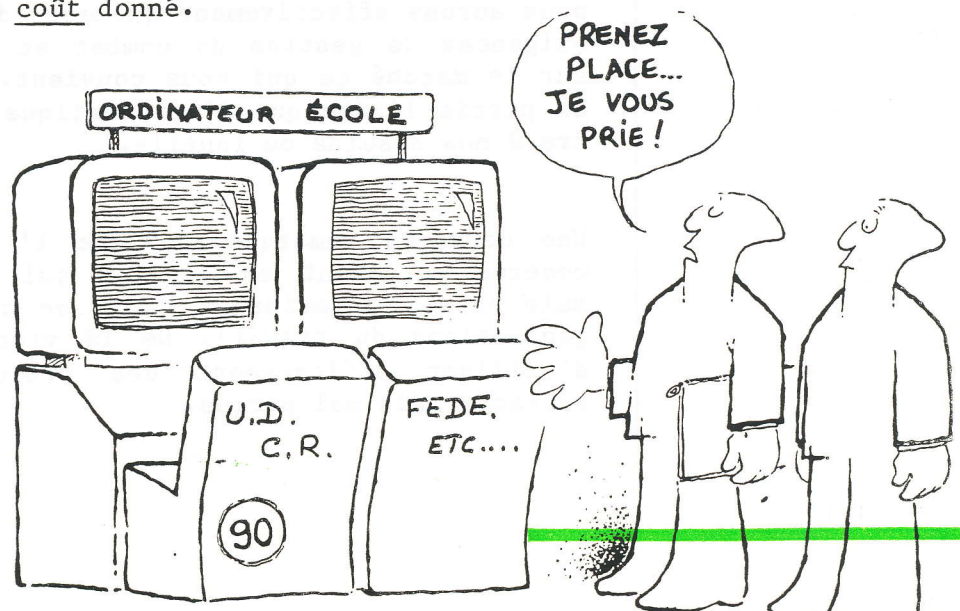
Ces produits doivent être de véritables outils intellectuels. Ils doivent donc posséder des commandes pour s'en servir. Ces commandes sont le plus souvent réalisées sous la forme d'un " dialogue " entre l'homme et l'ordinateur. Ce dialogue est simplifié au maximum, voire quelquefois codé. Il s'effectue par l'intermédiaire d'un écran (style télévision) pour l'affichage de traitements possibles différents et d'un clavier (style machine à écrire) pour la frappe des réponses aux choix proposés ou informations données à l'ordinateur.

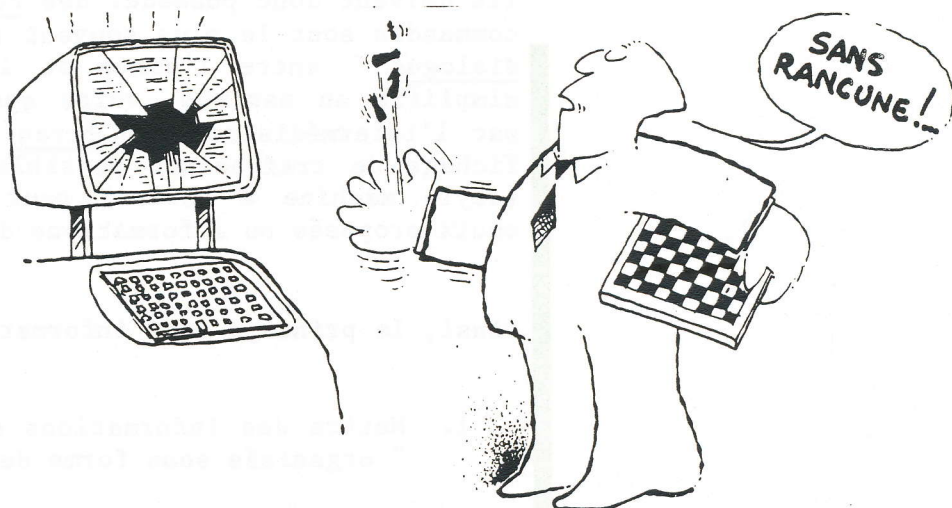
Ainsi, le principe de l'informatique peut se résumer à :

1. Mettre des informations dans des organes de " mémoire " organisés sous forme de fichiers ;
2. Etablir les règles de traitements pour réaliser les programmes ;
3. Prévoir les commandes permettant la conduite des outils ;
4. Agir avec les outils pour traiter les informations ;
5. Sortir les résultats, soit sur l'écran soit sur papier par l'intermédiaire d'une imprimante.

La concrétisation de ce principe est souvent assez compliquée car les capacités (volume, type, etc...) d'un ordinateur sont assez limitées et surtout très particulières pour chaque marque et type d'ordinateur.

Il n'y a pas de différence qualitative et fonctionnelle entre un gros ordinateur et un micro-ordinateur. La différence essentielle se situe au niveau des outils logiciels (ou programmes) fournis avec le matériel et de la capacité globale de mémorisation et de traitement des informations. Pour un utilisateur, seul compte en final la capacité d'un produit fonctionnant sur un matériel, à répondre à ses besoins pour un coût donné.





QUELS OUTILS ? POUR FAIRE QUOI ?

Le domaine de l'informatique est vaste et déjà aujourd'hui il intervient à tous les niveaux de la vie sociale, politique, économique etc... depuis le grand ordinateur scientifique jusqu'au distributeur de billets, S.N.C.F., gestion de factures E.D.F., de banques, en passant évidemment par la robotique. C'est un moyen universel pour fabriquer des outils spécifiques.

Il demeure cependant méconnu ou mal apprécié dans nos organisations, étant considéré encore par beaucoup comme une mode, un objet technique de peu d'utilité politique ou encore inaccessible.

Une première remarque est que l'informatique n'est pas un outil mais un moyen de réaliser des outils. En conséquence, si nous ne développons pas nos propres outils pour la CGT, nous aurons effectivement quelques difficultés à répondre aux exigences de gestion du combat et de l'action et à trouver sur le marché ce qui nous convient. De là vient certainement en partie l'idée que l'informatique est mal adaptée à répondre à nos besoins ou inutile.

Une deuxième remarque est que l'informatique est un moyen moderne notamment en gestion qui réclame un apprentissage mais aussi la remise en cause de certaines pratiques et organisations du travail. De là vient la difficulté concrète d'utiliser efficacement des produits objectivement intéressants mais mal perçus.

Ces deux remarques, entre autres, ont amené la Confédération à concevoir des produits prenant en compte les besoins réels et concrets des organisations de la CGT, à acquérir les matériels nécessaires et à donner, à nos organisations, toute l'information et la formation nécessaires pour aboutir à une utilisation rationnelle et efficace de ces outils.

Six outils de base ont été mis au point. Il s'agit de :

- 1/ ADRESSAGE : c'est un produit permettant de gérer des adresses, des noms, des militants, des entreprises, des organisations, etc... classés selon certains critères préalablement définis (jusqu'à 232 critères différents).

Ces informations étant " introduites " en informatique une fois pour toutes avec possibilité de modifications, il est possible très rapidement (en quelques minutes) de sortir des listes, des étiquettes, des tableaux, pour envoi de tracts, de convocations, de publications, d'annuaires, etc..., selon des sélections telles que : région, département, responsabilité, branche, groupe, fonction, etc..., combinées entre elles ou pas.

Ce produit doit faciliter le suivi et l'organisation de nos structures.

- 2/ CARTES ET TIMBRES : Ce produit permet d'améliorer sensiblement le suivi des cotisations. Il a pris en compte la mise en oeuvre du carnet pluriannuel, le FNI, la ventilation différenciée des cotisations aux différents organismes (% , taux forfaitaires étagés), les reversements ainsi que les traditionnels cartes et timbres, vignettes, etc...

Chaque trésorier ou syndicat étant connu, on enregistre simplement ses commandes, ses règlements, ses retours, ses rectifications, automatiquement chaque mois. Un relevé de compte est fourni donnant une information financière (facture), une information statistique sur le nombre de cartes et timbres commandés, payés, et classés par catégorie et un bordereau de règlements situant pour mémoire la situation en matière de cartes, timbres, et prix.

C'est ainsi que chaque fédération a le listage de ses syndicats et de leurs prises et règlements. Egalement, chaque union départementale aura connaissance des différents règlements de ses syndicats ventilés par UL.

Plus d'une vingtaine de tableaux statistiques sont disponibles au choix de l'organisation. Ces tableaux récapitulent et comparent sur 36 mois les éléments (par département, branche, catégorie, groupe, type,..).

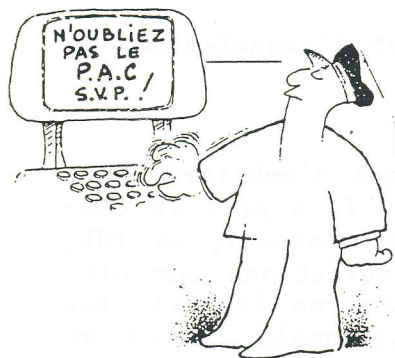
3/ COMPTABILITE : cet outil prend appui sur le plan comptable confédéral et permet de mettre en oeuvre facilement une comptabilité générale selon les principes classiques (balance, journal, trésorerie,...). Cette application a valeur également pour les fédérations, les unions départementales et unions locales.

4/ ELECTIONS PROFESSIONNELLES : ce produit conçu par le secteur organisation facilite l'échange entre les bases organisées et les structures de la CGT concernant les résultats des élections professionnelles. En liaison avec un fichier des entreprises, il permet de suivre sérieusement et politiquement l'évolution de l'influence de la CGT.

5/ P.A.C. : "Prélèvement Automatique des Cotisations" produit logiciel réalisé par la CGT donne à notre mouvement la possibilité d'opérer le prélèvement CGT des cotisations auprès des syndiqués, sans confier la gestion des fichiers aux organismes bancaires.

Ce produit permet de travailler avec comme organisme bancaire les CCP. Ultérieurement, il permettra le suivi de toutes les cotisations pour un syndicat afin d'éviter une double comptabilité tout en garantissant au maximum la maîtrise par celui-ci de son fichier de syndiqués.

6/ ENQUETE : un outil d'enquête a été développé pour répondre de manière générale aux demandes des différentes organisations lors d'un congrès. Cet outil permet de sortir rapidement un certain nombre d'éléments statistiques sur la composition de la population des délégués à un congrès. Ces informations pourront d'ailleurs être répertoriées et conservées pour comparaisons ultérieures.



7/ COMMUNICATION-DIFFUSION : au-delà d'outils de gestion et d'organisation informatiques, la CGT met en place des moyens de communication, de diffusion et d'échange. Il est inutile de démontrer combien la rapidité de transmission, la qualité de la diffusion, la connaissance précise et rapide d'informations constituent des éléments essentiels pour la lutte que mènent les militants de la CGT.

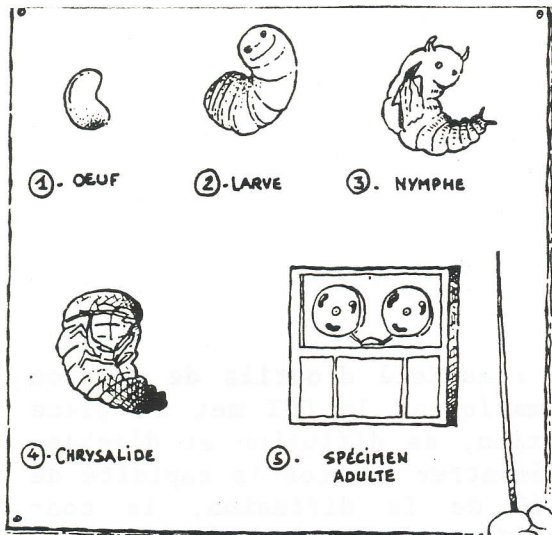
Des moyens existent déjà, mais améliorer ces moyens n'est pas un luxe inutile. Dans cet esprit, et dans le cadre de Montreuil, la confédération met en place des moyens modernes, mieux adaptés aux conditions actuelles et en n'hésitant pas à profiter de l'avancée technologique en ce domaine.

Ces moyens prennent en compte l'existant technologique largement utilisé, comme le télex. Il s'agit d'améliorer et non pas de rompre avec des pratiques qui ont fait leurs preuves. Ainsi, à Montreuil, la mise en place d'un commutateur de messages, de moyens de traitement de textes, de connexion à des photocomposeuses alimentant des imprimeries sont les prémices d'une démarche visant à doter la CGT de moyens adaptés aux réalités d'aujourd'hui.

Ces nouveaux outils seront complémentaires de ceux qui existent déjà, c'est à dire le télex pour la communication, les matériels d'impression pour ce qui est de la diffusion, les machines à écrire pour ce qui est de la dactylographie.

De plus, ils permettront des connexions nouvelles: échanges d'informations entre ordinateurs, transmission de textes photocomposés, diffusions multiples et automatiques de messages, entrée d'informations sur ordinateur, etc..





Voici les différentes étapes d'une gestion au service du changement



PERSPECTIVES

Aujourd'hui, la Confédération a démontré la possibilité concrète d'utiliser l'informatique à des coûts accessibles à l'ensemble des organisations de la CGT. Elle a cherché, en développant des produits communs, la mesure de ce qu'il était possible de faire sans remettre en cause l'autonomie de chaque organisme tout en évitant des dispersions coûteuses. Elle envisage l'avenir en mettant en place des moyens modernes de communication et d'échanges d'informations. Maintenant, il reste à consolider cette base, à rassembler encore plus nos capacités, à mettre en commun nos forces, notre créativité, nos compétences.

Dans cette perspective, la création d'une association regroupant des compétences, des militants, des utilisateurs devrait nous donner des moyens encore mieux adaptés à notre réalité démocratique en mettant en commun des réflexions, des expériences, des outils, des marchés, des moyens financiers, des compétences techniques. La création d'une telle structure s'appuiera sur une démarche bien concrète ancrée sur la réalité de nos organisations.

Cette association sera le moyen essentiel de concrétisation des orientations politiques de la C.G.T. en matière d'outils informatiques adaptés aux particularités de chaque U.D., Fédération, U.L., syndicat.



G L O S S A I R E

APPLICATION : Ensemble des programmes conçus pour servir dans un ordinateur à une activité donnée.

BUREAUTIQUE : Application de l'informatique aux travaux de bureaux afin, notamment de traiter les messages et les textes d'une manière automatisée.
La bureautique est concernée par l'ensemble des outils de saisie, mémorisation, traitement, transport et diffusion de l'information et leur utilisation.

CAPACITE : Quantité maximale d'informations que peut traiter ou contenir un équipement informatique.

CLASSER : Ranger selon un ordre logique déterminé par l'utilisation qui sera faite.

CLAVIER : dispositif à touches permettant d'entrer des caractères, des nombres, des symboles.

CODE : Symbole (généralement numérique) signifiant par association ou équivalence un ensemble plus complexe. Exemples : n° de sécurité sociale, signifiant sexe, date, lieu, commune, date de naissance, n° d'ordre.

COMMANDE : Moyen d'intervention concret ou abstrait permettant d'orienter le déroulement d'une opération. Exemple : ordre donné à un ordinateur d'effectuer un traitement particulier.

CONDUITE : C'est l'ensemble des actions volontaires sur des commandes garantissant la maîtrise du déroulement d'une activité pour aboutir à un but. On conduit sa voiture de Paris à Lyon.

- COUT Trop souvent le coût est compris comme un investissement, voire un prix. En informatique comme ailleurs, le coût d'un ordinateur comprend son prix d'achat, ses frais de fonctionnement, le temps passé pour l'exploitation, mais surtout la fabrication des logiciels et l'entretien de ces outils qui représentent souvent près de 80 % du coût total.
- DIALOGUE : Terme désignant l'ensemble des échanges entre l'ordinateur et l'utilisateur.
- ECRAN : Sert à visualiser l'information.
- ENREGISTRER : Ecrire des informations sur un support magnétique pour les mémoriser.
- FICHER : Ensemble structuré d'informations, généralement conservé en mémoire d'un système informatique.
- INFORMATION : Objet à la base de la communication des connaissances. Un ordinateur ne fabrique jamais de l'information, il se contente de la mémoriser, de la classer, de la traiter.
- LOGICIEL : Ensemble des programmes destinés à effectuer un traitement sur un ordinateur.
- MEMOIRE : Dispositif permettant de conserver et de retrouver les informations destinées à être traitées.
- ORDINATEUR : Ensemble électronique et mécanique capable de réaliser des opérations consignées dans un programme. Un ordinateur ne fait rien par lui-même. Il lui faut des ordres décrits dans des programmes ou logiciels.
- OUTIL INTELLECTUEL : Au même titre que la pelle mécanique est un outil facilitant le travail musculaire et multipliant la force musculaire, l'informatique peut être considérée comme un outil facilitant le travail intellectuel (organisation, mémorisation) et multiplicateur de la puissance intellectuelle de l'homme (traitement ultra-rapide des informations).

- PRODUIT : Ensemble des programmes et logiciels composant une application informatique.
- PROGRAMME : Suite d'ordres élémentaires, enchaînés, écrits pour un ordinateur et mémorisés pour être ensuite exécutés à la demande ou automatiquement.
- REGLES DE TRAITEMENT : Principes permettant de décrire les différentes fonctions à réaliser sur un ordinateur. Cela s'appelle " analyse fonctionnelle ".
- TRAITER : Appliquer à des informations un ensemble d'opérations en vue de les transformer et/ou de les restituer dans une forme souhaitée.
- TRANSFORMER : Un ordinateur réalise des opérations élémentaires sur des données telles addition, multiplication, etc..., ce qui transforme ces données.
- TRIER : Etablir des ordres de classement différents selon des critères définis préalablement. La fonction de tri est fondamentale en informatique.

-----oOo-----

Ce document a été réalisé par le service

ETUDES-DEVELOPPEMENT-INFORMATIQUE-BUREAUTIQUE DU SECTEUR
POLITIQUE-ACTION-GESTION FINANCIERES

Nous sommes à la disposition de nos organisations pour une mise en oeuvre cohérente, hardie et concrète de l'informatique CGT.

PRECISIONS A PROPOS DES EMPLOIS D'INITIATIVE LOCALE

Le bulletin N° 9 a mis l'accent sur les possibilités offertes par les dispositions gouvernementales relatives à la création d'emplois d'initiative locale.

L'exemple de l'U.D. du Var est démonstratif de ces possibilités.

Il convient donc de pousser la réflexion dans les deux directions proposées :

- 1/. bien connaître les données juridiques et techniques, se familiariser avec l'esprit et la lettre des textes présentés en annexe du Bulletin.
- 2/. formuler des propositions précises, tenant compte des exigences légales, en prenant appui sur le rôle économique et social que jouent la C.G.T. et ses organisations.

Toutefois, il faut rappeler que la création d'emplois d'initiative locale a amené les Fédérations C.G.T. du Secteur Public à se définir de façon claire à cet égard.

En premier lieu, elles ont considéré comme positive la création d'emplois visant au développement d'activités répondant aux besoins collectifs.

Sous cet aspect, les propositions que seront amenées à formuler les organisations de la C.G.T. dans l'esprit qu'inspire le Bulletin n° 9 de la Conquête des Moyens, ne peuvent qu'être encouragées.

Cependant, il convient d'éviter que certaines associations ou collectivités cèdent à la tentation de compenser par des moyens détournés les difficultés du Service Public.

Les activités de Service Public proprement dites doivent, ainsi que l'a toujours souligné la C.G.T., être assurées par le Secteur Public avec des moyens, un financement et un personnel publics.

De ce point de vue, la solution n'est pas dans l'attribution au secteur associatif de missions de Service Public, mais dans l'amélioration des moyens et des effectifs du personnel qualifié chargé d'en assurer le fonctionnement.

PRÉSENTATION A PROPOS DES EMPLOIS D'INITIATIVE LOCALE

C'est donc, cas par cas, que les organisations de la C.G.T. auront à apprécier, sur un plan général la mise en oeuvre des textes relatifs à la création d'emplois d'initiative locale, et c'est cas par cas qu'elles se prononceront en veillant au respect des principes qui guident la C.G.T. dans la défense du Service Public.

RAYMOND BARBERIS

Chargé de la coordination
du Secteur Public et
Nationalisé.

